



# « Léviathan » fait tomber les masques de la justice

A Avignon, la mise en scène de Lorraine de Sagazan frôle le fantastique pour souligner l'absurdité et la violence des audiences en comparution immédiate

## THÉÂTRE

AVIGNON - envoyée spéciale

La justice est-elle toujours juste, au double sens que peut avoir cet adjectif? L'interrogation court dans tout ce Festival d'Avignon, présente notamment à travers les spectacles de Tiago Rodrigues, Hécube, pas Hécube, et de Baptiste Amann, Lieux communs. La metteuse en scène Lorraine de Sagazan, elle, la place au cœur même de Léviathan, sa nouvelle création, qui a emballé le public lors de la première, lundi 15 juillet.

Le théâtre et la justice ont partie liée depuis bien longtemps, puisque c'est dans la tragédie grecque, il y a 2 500 ans, que s'est inventée l'idée d'une organisation humaine collective de jugement, pour dépasser les vengeances individuelles qui entraînent une violence sans fin. Mais qu'en est-il quand cette justice devient elle-même porteuse de violence?

Voilà à quoi s'attaque Lorraine de Sagazan. Avec son auteur complice, Guillaume Poix, la metteuse en scène s'est immergée, pendant plusieurs semaines, dans les audiences en comparution immédiate de la vingt-troisième chambre du tribunal de Paris. La comparution immédiate, procédure simplifiée et expéditive qui dure moins de trente minutes, s'apparente largement, selon les magistrats eux-mêmes, à de l'abattage. « De plus en plus répandue, elle favorise largement l'incarcération, puisque 70 % des peines prononcées sont des peines de prison ferme », note Lorraine de Sagazan, alors même qu'il s'agit le plus souvent de délits mineurs.

### Absurdité du système

Pour la metteuse en scène, il va

s'agir de donner à voir l'absurdité de ce système, à travers trois cas particulièrement poignants qui montrent comment la mâchoire judiciaire se referme sur des êtres déjà en marge. S'il repose sur un solide travail documentaire, tout l'intérêt du spectacle de Lorraine de Sagazan réside pourtant dans ses choix formels, qui l'éloignent résolument de tout réalisme sociologique.

C'est au contraire par une forme d'hyperréalisme, frôlant même le fantastique par moments, qu'elle nous plonge dans ce qui se joue ici. Dans le superbe décor en forme de chapiteau, en toile orange légère comme un souffle, imaginé par la scénographe Anouk Maugein, on est d'emblée happé par un sentiment d'inquiétante étrangeté face aux êtres que l'on découvre. Les magistrats et les avocats ont le visage recouvert de masques qui épousent la forme de leurs visages mais en gomme toute expression, tandis que les prévenus ont la figure camouflée par un tissu légèrement translucide, comme celui des bas. La puissance de saisissement est réelle, de ces visages figés dans leur masque social, ou floutés, brouillés, pour ceux que la société invisibilise.

Nous voilà prévenus : la justice est un cirque, un théâtre de masques, de marionnettes. Théâtre que Lorraine de Sagazan va décliner tout au long de son spectacle, avec un point de vue bien particulier : la justice, cette justice-là, défigure aussi bien ceux qui la rendent que ceux qui la subissent.

Jeu marionnettique des acteurs, vrais pantins... la metteuse en scène pianote sur toute la gamme avec un talent certain, montrant ainsi les acteurs de la justice comme des automates téléguidés

par un système dont eux-mêmes ne saisissent plus le sens, et les justiciables comme des polichinelles tragiques et disloqués.

Tout son travail plastique est d'ailleurs passionnant, qui inclut des images vidéo inscrivant les prévenus dans le rêve ou le cauchemar, signées par Jérémie Bernaert, le vidéaste habituel de Julien Gosselin. L'image, ici, qu'elle soit scénique ou cinématographique, parle et touche au cœur sou-

vent mieux que la partition textuelle, parfois un poil démonstrative. Notamment à travers un personnage qui pourrait être celui du coryphée dans la tragédie antique, et qui est le seul, dans le spectacle, à apparaître à visage découvert.

Qui est-il? Avec lui, Lorraine de Sagazan joue sur la frontière entre réel et fiction, le présentant comme un homme lui-même condamné à plusieurs reprises dans ces procédures. « Pour ceux qui découvrent ce type de justice, tout cela doit avoir l'air manichéen, constate-t-il. Pourtant, c'est aussi simple et brutal que cela. Pour cette raison, ce type de justice est interdit dans de nombreux pays. »

### Magnifique apparition

Lorraine de Sagazan assume avec ce Léviathan un théâtre d'interpellation, mais sans cesse elle tisse le réel et le rêve, qui se rejoignent dans le moment le plus fantastique du spectacle. Un cheval, un vrai cheval, à la robe gris pomelé surgit sur scène, magnifique apparition synonyme de liberté, de puissance et, peut-être, de consolation. En lui s'incarne cette qualité de présence pure que recherche Lorraine de Sagazan depuis Un sacre, le spectacle avec lequel elle a trouvé les voies de sa singularité théâtrale. Présent pur, vivant pur, qui vient renforcer le



contraste avec les fantoches et les fantômes, dans ce spectacle porté par des acteurs excellents à ce jeu marionnettique si particulier, dans lequel aucun ne peut tirer la couverture à lui.

Entre grotesque et beauté, la metteuse en scène imprime ainsi des images d'une force renversante : on n'oubliera pas celle de cette femme, condamnée pour un vol mineur, prise dans une spirale d'absurdité tragique, son enfant de chiffons dans les bras. Qui est le monstre, ici, quel est ce Léviathan planant sur des vies minuscules et abîmées ? ■

FABIENNE DARGE

*Léviathan*, par Lorraine de Sagazan., à Avignon, jusqu'au 21 juillet. Puis en tournée de novembre à mai 2025.

**Nous voilà  
prévenus :  
la justice  
est un cirque,  
un théâtre  
de masques,  
de marionnettes**



**Mathieu Perotto et  
Antonin Meyer-Esquerré,  
dans « Léviathan », à  
Avignon, en juillet.**

CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE